

REVUE DE PRESSE

Qualité environnementale du cadre bâti



N°9 - 20 février au 19 mars 2017

SOMMAIRE

L'actu des régions en bref	p. 1
Législation - Réglementation	p. 2 à 3
Normes - Labels - Démarches	p. 4
Matériaux - Produits - Techniques	p. 4 à 6
Outils - Méthodologies	-
Économie - Incitations financières	p. 6 à 7
Immobilier	p. 7 à 9
Éducation - Formation - Documentation	p. 9
Réalisations	-
Professionnels - Entreprises	p. 10 à 11
Filières - Prestataires	p. 11 à 12
Bâtiment - Énergie	p. 12 à 14
Santé - Hygiène - Sécurité	p. 14 à 15
Autres thèmes	p. 15 à 17

/// L'ACTU DES REGIONS EN BREF ///

France - Les acteurs du bâtiment durable vous donnent rendez-vous du 4 au 6 octobre 2017 à Dijon-Chenôve pour la 6^{ème} édition du Congrès national du Bâtiment Durable

- > www.planbatimentdurable.fr/les-acteurs-du-batiment-durable-vous-donnent-a1087.html
- > www.planbatimentdurable.fr/venez-partager-vos-initiatives-et-retours-d-a1099.html
- > www.congresbatimentdurable.com

France - 26 opérations frugales ont été sélectionnées pour la 4^{ème} édition du OFF du Développement Durable

- > www.ekopolis.fr/rendez-vous/off-du-dd-2017

France - Green Solutions Awards : l'édition 2017 est lancée !

- > www.construction21.org/france/static/award.html

Grand Est - Colloque « L'autoconsommation énergétique : panorama en région Grand Est », le vendredi 2 juin 2017 à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine (54)

- > www.lqe.fr/agenda-rss/2-agenda/2201-02-06-2017-colloque-l-autoconsommation-energetique-panorama-en-region-grand-est-a-tomblaine-54

Grand Est - Remise des prix « Bâtiment et Aménagement durables Grand Est 2017 », le 4 mai 2017 à Strasbourg (67)

- > www.lqe.fr/prix-lqe

Hauts-de-France - Le CoDEM publie l'étude « Comparaison des émissions de COV dans l'air intérieur des produits bio-sourcés utilisés dans le bâtiment »

- > www.codempicardie.com/index.php/2-non-categorise/71-comparaison-des-emissions-de-cov-dans-l-air-interieur-par-les-produits-biosources-utilises-dans-le-batiment

Hauts-de-France - Filières bio-sourcées dans la construction : le CoDEM publie un état des lieux des 4 principales filières régionales

- > <http://codempicardie.com/index.php/le-blog/filieres-biosourcees-batiment>

Nouvelle Aquitaine - Construction et rénovation durable des chais : Inno'vin et le Pôle CREAHD publient un catalogue de solutions innovantes

- > <http://innovin.fr/index.php/fr/medias/toutes-les-actus/725-chais-durables-le-catalogue>

Pays de la Loire - OSONS LES TRANSITIONS ! Rencontre annuelle, le 27 avril 2017 à Nantes (44)

- > www.novabuild.fr/rendez-vous/osons-transitions

/// SOMMAIRE ///

/// LEGISLATION - REGLEMENTATION ///

Le CSTB met en place un dispositif d'information et de conseil dédié à l'expérimentation « E+C- » - 20 février 2017

Pour accompagner et aider les acteurs à comprendre les enjeux, le contenu et le fonctionnement de l'expérimentation « Energie Positive & Réduction Carbone » (E+C-), le CSTB diffuse une série de cinq vidéos abordant, en une dizaine de minutes chacune, les principaux points-clés de l'expérimentation.

Au sommaire :

- Vidéo 1 : Acteurs de la construction, pourquoi cela vous concerne ?
- Vidéo 2 : Mieux comprendre l'expérimentation E+C-
- Vidéo 3 : Comment aller vers l'énergie positive ?
- Vidéo 4 : Comment limiter les émissions de gaz à effet de serre ?
- Vidéo 5 : Comment obtenir le label E+C- ?

Source :

> <http://batijournal.com/cstb-de-pedagogie-autour-label-ec/95112>

Une communauté en ligne pour échanger autour de l'expérimentation du label « E+C- » - 23 février 2017

Co-animée par plusieurs adhérents de Construction21 (CSTB, IFPEB, Alliance HQE-France GBC et Ekopolis pour le réseau BEEP), cette communauté en ligne, exclusivement dédiée à l'expérimentation « E+C- », permet aux professionnels de terrain, certificateurs, académiques et agences publiques, d'échanger des retours d'expériences, des documents et des rapports, et de partager une veille sur le sujet ainsi qu'un calendrier des événements dédiés.

Sources :

- > www.cercad.fr/Une-communante-en-ligne-pour-echanger-autour-de-l-experimentation-du-label-E-C
- > www.construction21.org/france/community/pg/groups/2623/

Lotissements : au-delà de 2 500 m² de surface à aménager, le recours à un architecte sera obligatoire - 28 février 2017

Cette obligation s'appliquera aux demandes d'aménager déposées à compter du 1^{er} mai 2017. L'Ordre des géomètres-experts, qui militait pour un seuil plus élevé (20 000 ou 10 000 m² selon que les communes disposent ou non d'un plan local d'urbanisme avec orientations d'aménagement ou orientations d'aménagement et de programmation), a décidé d'exercer un recours pour excès de pouvoir.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/lotissements-le-seuil-de-recours-a-l-architecte-paru-au-journal-officiel-34277142

Contrats de construction de maison individuelle (CCMI) : les modèles-types de notice d'information ont été mis à jour - 6 mars 2017

Afin de tenir compte de l'allongement du délai de rétractation opéré par la loi Macron (10 jours contre 7 auparavant), un arrêté vient de mettre à jour le modèle-type de notice d'information relative aux CCMI. Le texte ajoute également aux modèles-types la mention selon laquelle ce délai de rétractation s'applique aux CCMI à usage exclusif d'habitation, tout en remplaçant la référence aux ex-directions départementales de l'équipement (DDE) par celle aux directions départementales des territoires (DDT). Ces mises à jour doivent être intégrées, au plus tard le 1^{er} avril 2017, dans les modèles de notice annexés aux CCMI conclus depuis le 5 mars 2017, date d'entrée en vigueur de l'arrêté.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/contrats-de-construction-de-maison-individuelle-les-modeles-types-de-notice-d-information-depoussier-34300847

Seuil de 150 m² de surface de plancher et recours obligatoire à l'architecte - 7 mars 2017

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} mars 2017, du seuil de 150 m² pour le recours obligatoire à un architecte, le Conseil national de l'Ordre des architectes a mis à jour son document explicatif des notions de surface de plancher et d'emprise au sol, ainsi que des règles de recours obligatoire à l'architecte.

Source :

> www.architectes.org/actualites/seuil-de-150-m2-de-surface-de-plancher-et-recours-obligatoire-l-architecte

RT 2012 : deux nouveaux systèmes ont été agréés Titre V - 7 mars 2017

Viennent d'être agréés Titre V les systèmes « PAC NIBE F730 » et « PAC NIBE F750 ».

Source :

> www.rt-batiment.fr/generalites/actualites.html

A télécharger :

> Arrêté du 27 février 2017 relatif à l'agrément des modalités de prise en compte des systèmes « PAC NIBE F730 » et « PAC NIBE F750 » dans la réglementation thermique 2012 : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034151198

Logement décent : deux nouvelles obligations pour les bailleurs à compter de 2018 - 13 mars 2017

A compter du 1^{er} janvier 2018, tout logement mis en location devra être protégé contre les infiltrations d'air parasites. Les portes et fenêtres du logement, ainsi que les murs et parois de ce logement donnant sur l'extérieur ou des locaux non chauffés, devront présenter une étanchéité à l'air suffisante. Les ouvertures des pièces donnant sur des locaux annexes non chauffés devront être munies de portes ou de fenêtres. Les cheminées devront, quant à elles, être munies de trappes. A compter du 1^{er} juillet 2018, les bailleurs devront de surcroît garantir que le logement permet une aération suffisante. Les dispositifs d'ouverture et les éventuels dispositifs de ventilation des logements devront être en bon état et permettre un renouvellement de l'air et une évacuation de l'humidité adaptés aux besoins d'une occupation normale du logement et au fonctionnement des équipements.

Source :

> www.neext.fr/en-2018-le-logement-decent-sera-permeable-a-lair-et-ventile/

A télécharger :

> Décret n°2017-312 du 9 mars 2017 modifiant le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux caractéristiques du logement décent pris pour application de l'article 187 de la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034165655

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : une nouvelle série de fiches révisées - 16 mars 2017

Un nouvel arrêté modifiant le catalogue des fiches d'opérations standardisées d'économie d'énergie vient d'être publié au Journal officiel. Le texte permet la révision de trois anciennes fiches de la deuxième période conduisant à trois fiches révisées (BAR-TH-143, BAT-EN-110, et RES-CH-106) ainsi que la modification de deux fiches déjà publiées (BAT-EQ-123 et IND-UT-127).

Cet arrêté modifie en outre plusieurs articles de l'arrêté du 14 décembre 2016 ayant modifié celui du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économie d'énergie. Il s'agit de corriger une erreur dans les articles 2 et 5 de cet arrêté en précisant que les fiches concernées viennent remplacer les fiches portant les mêmes références dans les annexes citées et non pas compléter lesdites annexes.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/article/49187-certificats-d-economies-d-energie-nouvelle-serie-de-fiches-revisees/

A télécharger :

> Arrêté du 2 mars 2017 modifiant l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économie d'énergie : www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034165364

Label « Energie Positive & Réduction Carbone » (E+C-) : sept opérations labellisées - 16 mars 2017

Parmi les opérations lauréates figurent les maisons individuelles des constructeurs Ecocost, Mikit et Privat ; trois opérations qui ont atteint les niveaux Energie 3 (réduction de 20% des consommations d'énergie non renouvelable avec une production d'énergie renouvelable significative) et Carbone 1 (émissions maximales de 1 350 kgCO₂/m² sur le cycle de vie du bâtiment) du label. Sont également lauréates trois opérations de logements collectifs d'habitation. Deux d'entre elles, portées par Angers Loire Habitat et Immobilière 3F, ont obtenu le niveau Energie 3 (niveau équivalent à celui du secteur résidentiel) et Carbone 1 (émissions maximales de 1 550 kgCO₂/m² sur le cycle de vie du bâtiment) ; tandis que celle portée par le bailleur social Habitat 76 a atteint le niveau Carbone 2, niveau le plus exigeant en matière de bilan carbone (émissions maximales de 1 000 kgCO₂/m² sur le cycle de vie du bâtiment). Un niveau 2 également atteint par un bâtiment tertiaire d'Icade qui affiche une consommation d'énergie inférieure de 30% par rapport à la RT 2012 (Energie 2) et des émissions estimées entre 900 et 1 100 kgCO₂/m² sur le cycle de vie du bâtiment (Carbone 2).

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/batiment-neuf-label-energie-carbone-28650.php4

/// SOMMAIRE ///

/// NORMES - LABELS - DEMARCHES ///

L'OMH Grand Nancy, premier bailleur social en France à être labellisé Quali'Hlm® - 27 février 2017

Le label Quali'Hlm® récompense la qualité du service rendu et reconnaît la dynamique mise en œuvre par un organisme pour améliorer son service et la satisfaction de ses locataires. Près de 25 organismes sont actuellement impliqués dans la démarche de labellisation Quali'Hlm®.

Source :

> <http://batijournal.com/premier-label-qualihlm-decerne/95190>

Lancement du label « Accessibilité » - 7 mars 2017

Ce nouveau label vise à favoriser la prise en compte des besoins spécifiques des utilisateurs ou visiteurs du bâtiment, avec ou sans handicap, dans les domaines suivants : facilité d'accès, facilité d'usage, sécurité et sûreté, confort visuel et confort acoustique, diffusion et pérennisation. Il s'adresse aux bâtiments non-résidentiels, que ce soient des bâtiments avec travaux à réaliser, des bâtiments avec mise en accessibilité déjà réalisée ou des bâtiments engagés dans une démarche générale. Les équipements sportifs et les bâtiments de santé seront intégrés dans le champ du label dans une version ultérieure.

Source :

> <http://batijournal.com/lancement-label-accessibilite/95353>

Lancement de trois nouveaux labels Effinergie - 9 mars 2017

Suite au lancement de l'expérimentation « Energie Positive & Réduction Carbone » (E+C-), le collectif Effinergie a annoncé l'évolution de ses labels. Ce sont ainsi trois nouveaux labels qui ont vu le jour :

1. BBC Effinergie 2017 avec un prérequis E2-C1 ;
2. BEPOS Effinergie 2017 avec un prérequis E3-C1 et la condition que le bâtiment produise de l'énergie renouvelable ;
3. BEPOS+ Effinergie 2017 avec un prérequis E4-C1 et la condition que le bâtiment produise de l'énergie renouvelable.

Source :

> www.effinergie.org/web/index.php/actualite-rss/2046-lancement-des-nouveaux-labels-effinergie

/// SOMMAIRE ///

/// MATERIAUX - PRODUITS - TECHNIQUES ///

Parution d'un guide d'aide à la prescription des entrées d'air sur les menuiseries - 24 février 2017

Destiné aux menuisiers, ce guide, publié par plusieurs organisations professionnelles membres de la Fédération française du Bâtiment représentatives de la filière menuiseries extérieures (FFB Union des Métalliers, UMB-FFB, FFPV, SNFPISA, SNFA et UFME), leur permet de comprendre et d'expliquer à leurs clients l'importance de la problématique de la ventilation lors du changement des portes d'entrée, des fenêtres et des coffres de volets roulants.

Source :

> <http://batijournal.com/guide-a-prescription-entrees-dair-menuiseries/95177>

A télécharger :

> **Guide à usage des menuisiers d'aide à la prescription des entrées d'air sur les menuiseries :**
www.polefenetre.fr/files/GUIDE-CHANGEMENT-DE-FENETRES-VENTILATION-decembre-2016.pdf

Le radiateur du futur adoptera de nouvelles formes, des couleurs inédites et des matériaux inhabituels tels que la céramique ou le textile - 24 février 2017

Dans le cadre d'un concours de design prospectif lancé par le fabricant Atlantic, de jeunes designers se sont mis au défi de repenser les radiateurs. Résultats ? Des modèles qui cassent complètement les codes établis tant sur le plan de la forme que de l'usage. C'est notamment le cas du « radiateur tissé » de Roman Pin, le projet lauréat du concours, dont les dimensions peuvent être adaptées en fonction de la place disponible. Constitué d'un maillage de pièces en céramique, il peut facilement être reconfiguré : il suffit pour cela d'ajouter ou de retirer des éléments. De nouvelles pistes qui intéressent énormément Atlantic. Le fabricant a d'ores et déjà décidé de commercialiser deux des 150 projets reçus.

Source :

> www.batiactu.com/edito/designers-ont-Imagine-radiateur-futur-decouvrez-a-quoi-48163.php

L'association Adivois publie un guide pour construire des bâtiments en hauteur bois - 2 mars 2017

Outil d'accompagnement à la conception et à la réalisation de bâtiments en bois de grande hauteur, ce guide définit le concept, le potentiel et les exigences de ces bâtiments, et établit des solutions constructives dans les domaines techniques et règlementaires.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/un-guide-pour-construire-des-batiments-en-hauteur-bois-34290650

L'ADEME et le Syndicat de l'éclairage ont publié un guide pour rénover l'éclairage des plateformes de logistique et des entrepôts - 9 mars 2017

Les sites de logistique sont souvent éclairés 24h/24 et 7j/7. L'éclairage est donc un poste important de consommation, voire le premier. Ce guide présente des solutions pour optimiser les consommations énergétiques sur ce poste, avec des retours d'expériences à la clé.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/eclairage-entrepot-logistique-economie-energie-28596.php4

Le déploiement généralisé des compteurs gaz intelligents débutera le 1^{er} mai 2017 - 10 mars 2017

En 2016, plus de 130 000 compteurs ont été installés dans quatre zones pilotes permettant ainsi de tester les outils de mise à disposition des données et de récupérer automatiquement les indices de consommation des clients. En 2017, près de 600 000 compteurs seront déployés dans une trentaine de collectivités sur tout le territoire. A termes, 11 millions de foyers devraient être équipés d'ici à 2023 d'un compteur Gazpar.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/deploiement-gazpar-grdf-28607.php4

Eco-construction : cinq solutions techniques innovantes récompensées lors du salon « Be Positive » - 13 mars 2016

Ont été récompensées :

- la société MyLight Systems (Saint-Priest, 69) et son « coffret central » permettant d'effectuer le suivi et la gestion de la production d'énergie photovoltaïque ;
- la solution Vitovalor 300-P de la société Viessmann qui intègre un module pile à combustible, une chaudière à gaz à condensation, un réservoir tampon et un préparateur d'eau chaude sanitaire ;
- la solution de pilotage des équipes en mobilité « Solitech » de la start-up 90Tech (Montigny-lès-Metz, 57) ; une solution permettant de suivre en temps réel une équipe en train d'intervenir sur le terrain ;
- le poêle à bois de l'entreprise Hass+Sohn France (Lyon, 69) ; un appareil doté d'une régulation de l'air électronique entièrement automatique grâce à un moteur électrique qui consomme moins de 6 W ;
- l'application mobile Install bois, inventée par Bourgoin expertise (Niort, 79) ; une application destinée à aider revendeurs et installateurs d'appareils à bois à installer leurs appareils, les mettre en œuvre correctement et réceptionner les travaux.

Source :

> www.batiactu.com/edito/cinq-solutions-techniques-recompensees-au-salon-bepositive-48305.php

Compteurs intelligents : une étude néerlandaise révèle que dans près de 8 cas sur 10 les consommations relevées sont fausses - 13 mars 2017

Selon une étude néerlandaise, réalisée par des chercheurs des universités de Twente et d'Amsterdam sur neuf compteurs intelligents autochtones, cinq des appareils étudiés ont affiché des consommations bien supérieures à celles effectivement mesurées en laboratoire (+582%), tandis que deux autres ont, au contraire, sous-estimé ces consommations (-30%).

Selon les scientifiques, les plus grandes inexactitudes auraient été observées en combinant variateurs et éclairages à économie d'énergie et diodes électroluminescentes. Elles seraient dues à l'architecture même des compteurs électriques qui se trouveraient perturbés par ces dispositifs modernes, dont le profil de consommation est optimisé et n'adopte donc pas un schéma parfaitement régulier, en offrant plutôt une courbe avec pics et creux.

Source :

> www.batiactu.com/edito/compteurs-intelligents-qui-surestiment-parfois-consommations-48311.php

Bioactiv+, une peinture innovante qui intègre des matériaux à changement de phase - 13 mars 2017

FrancelInnov, entreprise bretonne spécialisée dans la fabrication de peintures et de produits de maintenance innovants et respectueux de l'environnement, présente Bioactiv+ : grâce à un procédé innovant breveté, ce revêtement technique thermo-régulant possède une forte inertie thermique et capte, stocke et redistribue la chaleur aux moments opportuns.

Bioactiv+ ne se substitue pas au chauffage ni à la fonction de l'isolant. Des microcapsules invisibles assurent une partie de l'inertie en employant pour obtenir des gains de température de 3 à 4 degrés et améliorer la performance énergétique de 15%.

Source :

> <http://batijournal.com/bioactiv-peinture-innovante-integre-materiaux-a-changement-de-phase/95407>

/// SOMMAIRE ///

/// ECONOMIE - INCITATIONS FINANCIÈRES ///

Plus de 1 000 aides locales pour l'amélioration de l'habitat proposées en France - 24 février 2017

Selon SOLIHA qui, comme chaque année, effectue une grande enquête auprès des collectivités territoriales pour recenser de manière exhaustive les aides locales pour l'amélioration de l'habitat, plus de 1 000 aides sont actuellement proposées en France par les collectivités territoriales. Toutes les données recueillies sont accessibles gratuitement sur le site internet de SOLIHA.

Source :

> www.soliha.fr/nos-actualites/pres-de-1000-aides-locales-lamelioration-de-lhabitat-repertoriees-site-soliha-fr/

Une nouvelle prime énergie sous conditions de ressources dans le cadre des CEE précarité énergétique - 24 février 2017

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer lance une prime aux « économies d'énergie », qui va permettre aux ménages, sous conditions de ressources, de bénéficier jusqu'au 31 mars 2018 d'une prime exceptionnelle pour les aider à financer leurs travaux d'économie d'énergie. Cette prime « économies d'énergie », pouvant aller de 50 à 1 300 euros, sera versée *via* le mécanisme des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Les « obligés » (fournisseurs d'énergie appelés à financer un certain quota d'actions d'économie d'énergie) devront signer une charte d'engagement pour pouvoir offrir cette prime supplémentaire, qui leur permet de remplir leur quota plus rapidement. Au total, selon le ministère, 45% des ménages seraient éligibles à cette nouvelle prime, qui sera cumulable avec le crédit d'impôt Transition énergétique.

Source :

> www.construction21.org/france/articles/fr/une-nouvelle-prime-economies-d-energie-pour-les-menages.html

L'ANAH lance une nouvelle aide à destination des copropriétés - 1^{er} mars 2017

L'Agence nationale de l'habitat (ANAH) financera en partie les travaux de rénovation énergétique lancés par les propriétaires, bailleurs ou occupants, des copropriétés fragiles, et ce, quel que soit leur niveau de ressources. Intitulée « Habiter Mieux Copropriété », cette aide pourra atteindre 5 250 euros par logement pour financer les travaux de rénovation énergétique et 180 euros par logement pour la prise en charge partielle du financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

En 2017, l'ANAH souhaite ainsi accompagner 30 000 copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-anah-lance-une-nouvelle-aide-a-destination-des-coproprietes-34284110

L'empreinte carbone de chaque Français a augmenté entre 2012 et 2015, passant de 10,5 tonnes à 11,9 tonnes équivalent CO₂ - 8 mars 2017

C'est ce que révèle la dernière édition du rapport annuel sur les nouveaux indicateurs de richesse. Cette évolution doit cependant être rapportée aux conditions climatiques observées en 2014, année particulièrement chaude au regard des moyennes décennales. De son côté, l'artificialisation des sols est restée stable, représentant 9,3% du territoire de France métropolitaine.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/nouveaux-indicateurs-richeesse-empreinte-carbone-artificialisation-sol-bilan-28595.php4

A télécharger :

> **Les nouveaux indicateurs de richesse 2016** : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28595-rapport-indicateurs-2016.pdf

90% des Français considèrent que l'économie circulaire est une priorité politique - 8 mars 2017

D'après une étude Elabe pour Ecofolio, 9 Français sur 10 affirment que l'économie circulaire doit faire partie des priorités politiques dans les années à venir et se disent favorables à la mise en œuvre de ses principes au sein des territoires.

En 25 ans, les Français sont progressivement passés d'une opinion jugeant que l'économie était une menace pour l'environnement et l'environnement une contrainte pour l'économie, à la perception d'une convergence possible et souhaitable des sphères économique et environnementale.

Source :

> www.mediaterre.org/france/actu,20170308162536.html

A télécharger :

> **Les Français et l'économie circulaire** : www.mediaterre.org/redirect/11973,2.html

/// SOMMAIRE ///

/// IMMOBILIER ///

En 2016, les ventes de maisons individuelles ont dépassé les prévisions - 22 février 2017

Selon les constructeurs et aménageurs de la Fédération française du Bâtiment (LCA-FFB), après avoir enregistré une hausse de 13,7% en 2015, les ventes de maisons neuves en secteur diffus (hors lotissements réalisés par les promoteurs) ont augmenté de 19,5% pour s'établir à 133 600 unités, soit un niveau équivalent à celui de 2011.

Les territoires de la moitié Ouest affichent des taux de croissance annuels supérieurs à 20% : +22% pour la Nouvelle Aquitaine, la Bretagne, la Normandie et les Hauts-de-France, +24% pour l'Île-de-France et même +31% pour les Pays-de-la-Loire. En revanche, les régions de l'Est restent en dessous des 20%, comme l'Auvergne-Rhône-Alpes (+11%), le Grand Est (+12%) et la Bourgogne-Franche-Comté (+15%).

Source :

> www.batiactu.com/edito/ventes-maisons-individuelles-s-accelarent-2016-48140.php

Les volumes de vente dans l'ancien enregistrent un nouveau record en 2016 - 23 février 2017

848 000 ventes ont été enregistrées en France en 2016, selon l'indice Insee-Notaires ; un niveau historique qui dépasse le précédent point haut de 837 000 unités enregistré en mai 2006. Ce « record » s'inscrit dans « un contexte de croissance tendancielle du parc de logements existants » de l'ordre de 1% en moyenne par an depuis 30 ans.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/l-immobilier-ancien-atteint-des-sommets-34268345

Au 4^{ème} trimestre 2016, les prix des logements anciens ont augmenté de 0,7% par rapport au trimestre précédent - 24 février 2017

Les prix des appartements enregistrent une hausse de 0,9%, tandis que ceux des maisons s'accroissent plus modérément (+0,5%). Sur un an, la hausse des prix se confirme : +1,8% par rapport au 4^{ème} trimestre 2015, après +1,3% au trimestre précédent.

Source :

> <http://batijournal.com/prix-logements-anciens-continuent-daugmenter/95171>

58% des établissements de construction de maisons individuelles ne sont pas en conformité - 27 février 2017

Selon une récente enquête menée par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les principales infractions relevées sont liées à la diffusion de publicités à caractère trompeur et à la problématique des « faux constructeurs », c'est-à-dire des professionnels se présentant comme des maîtres d'œuvre, des bureaux d'études ou des entreprises générales du bâtiment, exerçant une activité de constructeur de maison individuelle au sens des articles L.231 1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation (CCH) mais n'en respectant pas les obligations.

Source :

> www.batiactu.com/edito/58-contrats-construction-maisons-individuelles-non-48177.php

Les mises en chantier de logements neufs ont progressé de 10,7%, à 108 100 unités, de novembre 2016 à fin janvier 2017 par rapport à la même période un an plus tôt - 28 février 2017

Entre novembre 2016 et janvier 2017, les mises en chantier de logements ordinaires ont augmenté de 12,5% par rapport à 2015, à 99 400 unités, tirées par les logements collectifs. Dans ce dernier segment, les autorités ont délivré 61 300 autorisations à la construction, soit une progression de 13,3% par rapport à la période précédente. En revanche, celles des logements en résidence (séniors, étudiants ou touristes), un segment de niche plus volatil, ont reculé de 6,1%, à 8 500 unités, sur ces mêmes trois mois.

Les permis de construire ont quant à eux bondi de 17,9%, à 121 800 unités.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/mises-en-chantiers-et-permis-de-construire-la-construction-neuve-a-bien-termine-2016-34277186

Le ministère du Logement et de l'Habitat publie un guide méthodologique sur la « Territorialisation de la production des logements » - 10 mars 2017

En 2015, la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du ministère du Logement et de l'Habitat durable a lancé une démarche sur la « territorialisation de la production de logements » avec l'appui du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.

Cette démarche poursuit trois principaux objectifs :

1. mieux outiller les services déconcentrés de l'Etat et ceux des collectivités territoriales pour les aider à estimer les besoins en logements à une maille territoriale fine (zone d'emploi, EPCI, ...);
2. améliorer l'articulation entre les documents programmatiques relatifs à l'habitat et ceux relatifs à l'urbanisme ;
3. favoriser le passage de l'objectif à la réalisation concrète de logements par la dynamisation des filières de production.

Pour y parvenir, la première étape a été de définir une méthodologie statistique afin d'évaluer les besoins locaux en termes de logement.

Ce guide méthodologique décrit la méthode recommandée, testée par deux DREAL.

Source :

> www.cerema.fr/territorialisation-de-la-production-des-logements-a1978.html

C'est ce que révèle le portail d'annonces immobilières Logic-Immo.com. 51% des Français interrogés souhaitent en effet profiter des taux historiquement bas pour concrétiser leur projet. Ils ne sont que 11% à mettre en avant leur souhait de bénéficier des mesures gouvernementales comme le Pinel ou le PTZ.

Source :

> <http://batijournal.com/taux-dinteret-bas-declenchent-plus-dachats-neuf-mesures-gouvernementales/95413>

/// SOMMAIRE ///

/// EDUCATION - FORMATION - DOCUMENTATION ///

Les professions vertes et verdissantes représentaient près de 4 millions d'emploi en 2012, soit 99 000 emplois de plus qu'en 2007 - 31 janvier 2017

Selon le ministère de l'Emploi, la dynamique d'emploi est particulièrement forte pour les professions vertes, qui gagnent 12 000 emplois (+9,1%). Ces professions sont liées à la production et distribution d'énergie et d'eau (45%), à l'assainissement et traitement des déchets (35%) et à la protection de la nature et de l'environnement (20%). Les professions verdissantes sont, quant à elles, beaucoup plus nombreuses (14,1% de l'emploi total) et relèvent de domaines d'activité plus variés : agriculture, sylviculture et entretien des espaces verts (6,0%), mais aussi bâtiment (39,5%), transports (19,4%), recherche (8,9%), etc. L'emploi dans ces professions augmente de 2,4% sur la période. A noter que ces professions, majoritairement masculines, ont tendance à se féminiser et que, comme pour l'ensemble des professions, un vieillissement des professionnels et une élévation du niveau des diplômes sont observés.

Source :

> <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/professions-de-l-economie-verte-quelle-dynamique-d-emploi>

Dispositif REX Bâtiments performants : l'AQC publie deux nouveaux retours d'expériences - Février 2017

Le premier, dédié à l'humidité dans les parois, est le fruit d'un partenariat entre l'AQC et le CoDEM (BEEP). Il présente un large spectre de retours d'expériences afin de faire prendre conscience de la variété des risques liés à l'humidité et s'attache à valoriser les bonnes pratiques observées sur le terrain. Le second, fruit d'un partenariat entre le Réseau Breton Bâtiment Durable (BEEP) et l'AQC, traite quant à lui de l'ambiance lumineuse. Il présente douze enseignements traitant aussi bien de l'apport de lumière naturelle que des systèmes d'éclairage artificiel.

Source :

> www.qualiteconstruction.com/observation/rex-batimentsperformants-risques.html

A télécharger :

> **Humidité dans les parois :**

www.qualiteconstruction.com/fileadmin/medias/observation/rapports-rex/rapport-rex-humidite-construction-enseignements.pdf

> **Ambiance lumineuse :**

www.qualiteconstruction.com/fileadmin/medias/observation/rapports-rex/rapport-rex-ambiance-lumineuse-enseignements.pdf

L'Union nationale des économistes de la construction (Untec) lance le MOOC « Prescrire et estimer à l'heure du BIM » - 24 février 2017

Qu'est-ce que la prescription ? Comment prescrire en s'inscrivant dans le processus BIM ? Comment maîtriser les coûts en utilisant les informations du BIM ? Le MOOC « Prescrire et Estimer à l'heure du BIM » répond à toutes ces questions, et bien plus encore. Destinée aussi bien aux professionnels du Bâtiment qu'aux étudiants, cette formation propose de se former en ligne sur la prescription à l'aide du BIM et de la maquette numérique.

Source :

> www.economieconstruction.com

/// SOMMAIRE ///

/// PROFESSIONNELS - ENTREPRISES ///

L'AQC publie deux nouvelles études de pathologie - Mars 2017

La première, cofinancée par la DHUP et l'AQC, et réalisée par Socabat, synthétise les pathologies des installations de géothermie basse température (installations à capteurs verticaux, installations à capteurs horizontaux, corbeilles géothermiques, PAC et puits climatiques) et livre des éléments de maîtrise des risques observés. La seconde, commanditée par l'AQC et réalisée par Eurisk, analyse les causes des sinistres impliquant les complexes d'étanchéité avec isolant (comportement des revêtements d'étanchéité, résistance à la grêle des revêtements en PVC, variation dimensionnelle des isolants, poinçonnement des fixations, ...) et met en exergue quelques points de vigilance.

Source :

> www.qualiteconstruction.com/observation/etudes-pathologie.html

L'Association des responsables de copropriétés (ARC) met en garde ses adhérents sur les pratiques de la plateforme Constatimmo - 2 mars 2017

Cette filiale de Foncia, spécialisée dans les diagnostics techniques et audits énergétiques, semble en effet particulièrement recommandée dans les copropriétés gérées par le groupe. Or, le décret de 2012 encadrant la prestation d'audit énergétique précise justement que les professionnels retenus pour ce type de prestation doivent pouvoir « justifier de leur impartialité et de leur indépendance à l'égard des syndicats, des fournisseurs d'énergie et des entreprises pouvant intervenir sur le bâtiment et les équipements sur lequel porte l'audit énergétique ».

Source :

> www.neext.fr/dpe-et-audits-energetiques-entre-cas-de-pratiques-trompeuses-et-non-respect-de-la-reglementation/

Diagnostiqueurs immobiliers et agences immobilières : la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pointe un taux d'anomalie de 53% - 3 mars 2017

Ce taux élevé s'expliquerait principalement par des défauts d'application des dispositions du Code de la construction et de l'habitation, mais également par des manquements liés à la vente hors établissement et à la vente à distance. Certains diagnostiqueurs ne disposent pas de certifications à jour et ne fournissent pas d'attestation sur l'honneur avant la prestation.

Du côté des sites internet, sur les 312 professionnels et sites qui ont été contrôlés, la DGCCRF pointe des informations incomplètes, voire inexistantes, notamment s'agissant des informations précontractuelles concernant la vente à distance ou hors établissement, ou du prix des recherches d'amiante. Certaines allégations erronées peuvent par ailleurs être qualifiées de pratiques commerciales trompeuses. La DGCCRF note cependant « une amélioration significative des pratiques des professionnels », expliquée notamment par le renforcement de la réglementation, l'évolution de la jurisprudence et les contrôles effectués.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/diagnostic-immobilier-dgccrf-anomalie-28562.php4

Le Programme PACTE publie deux nouveaux calepins de chantier numérique - 3 mars 2017

Le premier, intitulé « Pompes à chaleur géothermiques en habitat individuel - Neuf et rénovation », traite de l'installation de pompes à chaleur géothermiques de puissance calorifique inférieure à 50 kW destinées au chauffage ou au chauffage-rafraîchissement de l'habitat individuel.

Le second, intitulé « Systèmes solaires combinés en habitat individuel - Neuf et rénovation » traite, pour sa part, de systèmes solaires combinés en habitat individuel : réalisation d'installations solaires individuelles destinées à la production d'eau chaude sanitaire et de chauffage, désignées systèmes solaires combinés (SSC).

Sources :

> www.programmepacte.fr/actualites/240217-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-pac-geothermiques

> www.programmepacte.fr/actualites/030317-publication-du-calepin-de-chantier-numerique-systeme-solaire-combines

A télécharger :

> **Pompes à chaleur géothermiques en habitat individuel - Neuf et rénovation :**

<http://programmepacte.fr/sites/default/files/pdf/ccpacgeohabindneufrenojan17149web.pdf>

> **Systèmes solaires combinés en habitat individuel - Neuf et rénovation :**

<http://programmepacte.fr/sites/default/files/pdf/ccsschabindneufrenojanv17147web.pdf>

Sur un an, les créations d'entreprises dans le BTP baissent de 3,6% - 14 mars 2017

D'après les dernières statistiques publiées par l'Insee, le nombre de créations d'entreprises dans le secteur du BTP a diminué de 3,6% sur douze mois glissants à février 2017. Tous secteurs confondus, la baisse des créations est de 1% entre janvier et février 2017. Les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent de 3,2%, alors que celles des entreprises classiques augmentent de 0,5%. Sur les douze derniers mois cumulés, les créations maintiennent toutefois une bonne tendance, avec un chiffre de +5,6% (après +6,2% en janvier 2017 et +5,5% en décembre 2016).

Source :

> www.batiactu.com/edito/sur-un-an-creations-entreprises-baissent-36-dans-btp-48338.php

Les entreprises titulaires d'une qualification « RGE travaux », décernée par Qualibat, sont désormais près de 62 000 en France - 14 mars 2017

Sur ce nombre, 14 138 entreprises sont des éco-artisans (CAPEB) et 2 782 des Pros de la performance énergétique (FFB). Près de 50% des entreprises qualifiées RGE (30 989) le sont pour des travaux de menuiseries extérieures. Suivent ensuite l'isolation des toitures (26 341 structures), l'isolation des murs (26 032) et le chauffage (17 131). Les certifiés en lien avec les énergies renouvelables représentent seulement 2 670 entreprises.

Source :

> www.neext.fr/number_cpt/le-chiffre-20/#more-10583

Qualibat : 12 200 nouveaux entrepreneurs ou artisans qualifiés en 2016 - 15 mars 2017

Parmi les 73 000 entreprises qualifiées par Qualibat, 80% sont des TPE (seules 9 106 entreprises comptent plus de 10 salariés et 5 972 comptent plus de 20 salariés). Les menuiseries extérieures représentent 30 989 entreprises, soit 50% des domaines représentés ; viennent ensuite l'isolation des toitures (26 341 entreprises) et l'isolation des murs (26 032).

La répartition géographique met en avant une prépondérance de la région Auvergne-Rhône Alpes (9 079 entreprises qualifiées), puis de la région Nouvelle Aquitaine (7 266). Les territoires d'Outre-Mer ne comptent que 47 entreprises qualifiées.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/qualibat-12-200-nouveaux-entrepreneurs-ou-artisans-qualifies-en-2016-34322713

/// SOMMAIRE ///

/// FILIÈRES - PRESTATAIRES ///

La filière du Bâtiment peut compter sur la Transition énergétique - 22 février 2017

Selon une récente étude du cabinet Xerfi, le contexte réglementaire actuel, la diversification des outils de financement, le haut niveau de vente dans l'immobilier ancien et la hausse attendue des coûts de l'énergie concourent à une sollicitation toujours plus forte des professionnels du Bâtiment. Estimée à près de 19 milliards d'euros en 2016 (+2%), l'activité devrait ainsi progresser de 4% en 2017, puis de 3% en 2018, pour franchir le seuil des 20 milliards d'euros. Une adaptation à ce marché plus exigeant sera toutefois nécessaire, afin de « *transformer les opportunités de la Transition énergétique en sources de croissance* ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/filiere-batiment-peut-compter-sur-transition-energetique-48144.php

Photovoltaïque : la baisse des coûts va se poursuivre - 2 mars 2017

D'après le syndicat professionnel Enerplan, les coûts de production des grandes centrales au sol dans le Sud de la France, aujourd'hui évalué à 66 euros par mégawattheure, pourrait atteindre 50 euros en 2025. S'agissant des coûts de production des installations photovoltaïques sur bâtiments de moyennes toitures (36-100 kW), ceux-ci devraient diminuer de 25% d'ici à 2025.

Dans le résidentiel, la mise en place d'un tarif d'achat pour les solutions surimposées devrait entraîner, de façon rapide, une baisse du coût de production de 25% environ. Pour les installations intégrées au bâti, les projets devraient plutôt se développer dans les constructions neuves, où ils bénéficient d'un avantage compétitif en substitution d'éléments de toitures. La baisse du coût des composants, l'effet volume et la professionnalisation de la filière devraient conduire à une baisse supplémentaire importante (-35%) d'ici à 2025.

Source :

> www.environnement-magazine.fr/article/49109-photovoltaique-baisse-des-couts-va-se-poursuivre/

A télécharger :

> **Synthèse de l'étude des retombées socio-économiques du développement de la filière solaire française :**
www.enerplan.asso.fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=2713

Après plusieurs années consécutives de baisse d'activité, le marché de la fenêtre a renoué avec la croissance - 6 mars 2017

Selon le cabinet Xerfi, les ventes de fenêtres se sont situées à 9,3 millions d'unités en 2016, un chiffre en hausse de 3% par rapport à l'année précédente. A l'origine de ce regain d'activité, Xerfi désigne le « net rebond » des mises en chantier. L'étude affirme également que la dynamique restera positive « à l'horizon 2018 ».

Source :

> www.batiactu.com/edito/2016-marche-fenetre-reprend-couleurs-48225.php

Matériaux de construction : un début d'année marqué par des résultats en baisse - 6 mars 2017

En janvier 2017, les chiffres publiés par l'Unicem font état d'une baisse de 6,7% des livraisons de granulats par rapport à décembre 2016 et de 6,8% sur un an. En ce qui concerne le béton prêt à l'emploi, la production est en recul de 8,6% sur un mois et de 11,4% sur un an.

Source :

> www.batiactu.com/edito/materiaux-construction-marche-petit-intemperies-48228.php

Une alliance pour favoriser le bois dans la construction - 10 mars 2017

La ministre du Logement a signé avec l'Association des régions de France, les acteurs de la filière bois et l'ADEME, une Alliance nationale Bois construction Rénovation. Cette alliance vise à encourager l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation des bâtiments. L'Alliance entend diffuser et faire connaître les avantages qui s'attachent à l'usage du matériau bois dans la construction. Une étude prospective sur la demande à l'horizon 2020-2030 sera très prochainement initiée.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/alliance-bois-construction-fcba-ademe-cosse-royal-arf-28609.php4#xtor=AL-62

/// SOMMAIRE ///

/// BÂTIMENT - ENERGIE ///

Vient de paraître : « Choisir son chauffage au bois - Poêle, insert, chaudière ; des solutions performantes adaptées à tous les besoins » - Février 2017

Ce guide proposé par l'ADEME présente les différentes solutions de chauffage central ou de chauffage d'appoint avec des bûches, plaquette et granulés.

Source :

> www.ademe.fr/choisir-chauffage-bois

A télécharger :

> **Choisir son chauffage au bois :** www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-choisir-chauffage-bois.pdf

Individualisation des frais de chauffage : l'Association des responsables de copropriétés (ARC) met en doute la fiabilité des répartiteurs - 20 février 2017

Mauvaise estimation des températures, mauvais positionnement sur le radiateur, mauvaise identification du radiateur par le prestataire, etc. Selon l'ARC, qui appuie ses propos sur une étude réalisée par le bureau d'études indépendant Enertech, ces erreurs pourraient entraîner une surestimation des consommations allant jusqu'à 86%. *A contrario*, la présence d'une autre source de chaleur à proximité ou d'un simple vêtement posé sur le répartiteur pourrait entraîner une sous-estimation de la consommation allant jusqu'à 29%.

Source :

> www.batiactu.com/edito/individualisation-frais-chauffage-fiabilite-repartiteurs-48102.php

Le collectif « Rénovons ! » propose un grand plan de rénovation de 7,4 millions de logements privés considérés comme des « passoires énergétiques » - 21 février 2017

Éliminer toutes les passoires énergétiques d'ici à 2025. Tel est l'objectif que s'est fixé la loi relative à la Transition énergétique pour la Croissance verte du 17 août 2015. Mais selon le *scenario* imaginé par le collectif « Rénovons ! » avec le cabinet de conseil SIA Partners, cet objectif ne pourra être atteint sans un investissement massif de 80 milliards d'euros déployés sur la période 2017-2025 (44 milliards d'euros provenant du secteur privé et 36 milliards de l'Etat). Intitulée « Coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques à horizon 2025 », la feuille de route du collectif « Rénovons ! » entend mettre fin à l'existence des 7,4 millions de passoires énergétiques, parmi les résidences principales du parc privé français.

Source :

> www.lemoniteur.fr/article/renovation-des-passoires-energetiques-il-faut-80-milliards-pour-atteindre-les-objectifs-34261819

A télécharger :

> **Coûts et bénéfices d'un plan de rénovation des passoires énergétiques à horizon 2025 :**
www.lemoniteur.fr/media/FICHIER/2017/02/21/FICHIER_20170221_34261840.pdf

33% des locataires estiment que leur propriétaire n'entretient pas suffisamment leur logement d'un point de vue « efficacité thermique » - 24 février 2017

C'est ce que révèle un récent sondage réalisé par OpinionWay pour le site Monexpert-renovation-energie.fr. Parmi les postes pointés du doigt : le chauffage, la ventilation et l'isolation. Trois postes pour lesquels les locataires déclarent disposer d'équipements vétustes. Les propriétaires bailleurs, de leur côté, ne nient pas leurs responsabilités mais ils sont 26% à déclarer ne pas savoir comment agir pour améliorer l'isolation thermique du ou des logements qu'ils louent. Pour enrayer la situation, les locataires plaident pour l'instauration d'une obligation de réaliser des travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires bailleurs. 85% des personnes interrogées y sont favorables. Les locataires approuveraient majoritairement une mesure qui obligerait les particuliers propriétaires de respecter un objectif chiffré d'économies d'énergie pour bénéficier d'aides publiques dans le cadre de travaux de rénovation.

Source :

> www.batiactu.com/edito/locataires-reprochent-aux-proprietaires-manque-entretien-48161.php

L'Etat et le réseau Orpi signent un « engagement pour la Croissance verte » pour la rénovation des logements - 28 février 2017

Le réseau Orpi s'engage, à travers cet « engagement pour la Croissance verte » à former ses agents immobiliers pour convaincre et conseiller les propriétaires bailleurs, les vendeurs et les acheteurs à rénover leur logement à l'occasion des transactions. Orpi va débiter son approche par une expérimentation de quatre à six mois dans deux secteurs : le Val-de-Marne (23 agences) et Toulouse (35 agences). Les agents seront formés aux travaux réalisables, aux aides disponibles, au montage des projets et aux artisans à mobiliser. Les retours d'expériences du réseau seront analysés avec le Plan Bâtiment Durable et le ministère du Logement avant sa généralisation à l'ensemble du réseau. Le ministère compte sur cette initiative pour mieux comprendre et répondre aux freins techniques, économiques et sociaux qui empêchent la « massification » de la rénovation énergétique de l'habitat.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/orpi-renovation-logement-green-deal-28531.php4

Vient de paraître : « Ravalement, rénovation de toiture, aménagement de pièces ; quand devez-vous isoler ? » - 28 février 2017

Lors de travaux de rénovation des bâtiments, il peut être obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2017 de coupler les travaux prévus avec des travaux d'isolation thermique.

L'ADEME et le ministère de l'Environnement ont élaboré une fiche d'information qui détaille les conditions de cette obligation et ses exceptions, et présente la méthode de calcul du temps de retour sur investissement.

Source :

> <http://presse.ademe.fr/2017/02/comprendre-la-reglementation-ravalement-renovation-amenagement-quand-devez-vous-isoler.html>

A télécharger :

> **Ravalement, rénovation de toiture, aménagement de pièces ; quand devez-vous isoler ?**

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-ravalement-refection-toiture-amenagement-travaux-isolation.pdf

ADEME & Vous - Le Mag N°103 - CEE : la précarité énergétique en ligne de mire - Mars 2017

Mis en place en 2005, le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) est au cœur de la politique française de réduction des consommations énergétiques. Depuis 2016, il inclut par ailleurs un volet dédié à la lutte contre la précarité énergétique. Décryptage et mise en perspective d'un système hybride et puissant, qui offre une grande liberté de manœuvre aux différents acteurs.

Source :

> www.ademe.fr/ademe-mag

La mise en place de la RT 2012 a permis de diminuer par quatre la consommation moyenne des logements - 13 mars 2017

C'est ce qu'il ressort de l'analyse menée par Boris Bailly et Clément Leblanc d'I Care&consult sur les quatre millions de diagnostics de performance énergétique (DPE) réalisés à ce jour. Ainsi, la consommation moyenne diagnostiquée par les DPE pour les logements construits en 2012 ou avant, donc avant l'application de la RT 2012, était de 244 kWh_{ep}/m².an en moyenne. Pour les logements construits entre 2013 et 2015, cette même consommation moyenne est de 67 kWh_{ep}/m².an, soit près de quatre fois moins.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/dpe-icare-consult-28618.php4

/// SOMMAIRE ///

/// SANTÉ - HYGIÈNE - SÉCURITÉ ///

Lavage du linge aux eaux de pluie : l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) invite la population à éviter cette pratique - 2 mars 2017

« Lors de leur passage dans l'atmosphère, sur les toitures, dans le réservoir de stockage puis dans le réseau, les eaux de pluie peuvent se charger en métaux, matières organiques, micropolluants organiques et en micro-organismes ». Aussi, devant cette impossibilité d'identifier et caractériser de façon exhaustive les dangers microbiologiques et chimiques prépondérants d'une installation de récupération d'eaux de pluie à laquelle serait raccordé un lave-linge, l'Anses invite donc les particuliers à éviter cette pratique. Elle souligne d'ailleurs que d'un point de vue législatif, cette pratique n'est pas autorisée (arrêté du 21 août 2008). L'Agence s'inquiète notamment pour les personnes à risque d'allergie cutanée, les jeunes enfants, les personnes en hospitalisation à domicile ou, bien encore, les personnes vivant à côté de sites industriels et de sites agricoles, où les eaux de pluie sont susceptibles de contenir davantage de contaminants chimiques.

Source :

> www.batiactu.com/edito/utiliser-eau-pluie-laver-son-linge-attention-danger-48206.php

L'Observatoire pour l'immobilier durable (OID) dévoile les résultats de son étude sur le confort et le bien-être au travail - 6 mars 2017

Menée par l'OID en partenariat avec l'ARSEG (association professionnelle dédiée à l'environnement du travail), auprès de 275 collaborateurs, professionnels de l'immobilier et personnes exerçant une fonction relative à l'environnement de travail, cette enquête s'interroge sur les attentes réelles des utilisateurs en matière de bâtiment durable. L'objectif ? Imaginer l'immobilier de bureau de demain.

Plusieurs projets innovants sont ainsi proposés, parmi lesquels des espaces compatibles au confort visuel, des espaces associés mieux aménagés (restaurants inter-entreprises, halls d'entrée, ...) ou des entreprises prenant en compte des critères tels que la biophilie, la qualité de l'eau potable ou disposant d'une politique RH pleinement consacrée au bien-être de ses employés.

Sources :

- > www.o-immobilierdurable.fr/confort-bien-etre/
- > www.planbatimentdurable.fr/l-oid-devoile-son-etude-sur-le-confort-et-le-bien-a1086.html

Qualité de l'air intérieur : l'association 60 millions de consommateurs alerte sur la toxicité des sprays désodorisants et autres produits « purifiants » - 9 mars 2017

60 millions de consommateurs met principalement en cause l'étiquetage défaillant et trompeur de certains produits tels que les sprays assainissants aux huiles essentielles. Une récente enquête révèle en effet que ces produits contiennent des substances allergènes, irritantes, voire toxiques, impliquant un étiquetage strict.

Or, de nombreuses références comportent des allégations « 100% bio » ou « 100% naturel », en flagrante contradiction avec la législation. Fait aggravant, 70% des marques trichent : elles font rétrécir les pictogrammes de danger, supposés alerter les consommateurs.

L'association pointe également le retour de l'utilisation de pesticides dans les produits antiacariens. Parmi eux figurent en bonne place l'huile de neem et la perméthrine ; « *des substances interdites en usage agricole mais autorisées à la maison* ».

L'association a ainsi dressé une liste noire de 46 produits à éviter.

Source :

- > www.actu-environnement.com/ae/news/air-interieur-cov-produits-menagers-28601.php4

L'état de santé des artisans du Bâtiment continue de se détériorer - 9 mars 2017

Selon le 3^{ème} baromètre ARTI Santé BTP réalisé par la CAPEB, le CNATP et le pôle d'innovation IRIST-ST, s'ils restent optimistes vis-à-vis de leur avenir (36% contre 28% en 2015), les artisans du Bâtiment sont soumis à des rythmes de travail qui s'intensifient et impactent sensiblement leur santé et leur état de stress (58% contre 53% en 2015). Les causes de cette nouvelle détérioration sont multiples mais le poids de l'administratif, les charges de travail et les incertitudes économiques sont les premières sources de stress citées.

Source :

- > www.capeb.fr/actualites/barometre-arti-sante-btp-l-etat-de-sante-des-artisans-du-batiment-continue-a-se-deteriorer

/// SOMMAIRE ///

/// AUTRES THÈMES ///

Vient de paraître : « Les données énergétiques territoriales pour la planification et l'action énergie-climat » - Février 2017

Que ce soit pour assurer un diagnostic, planifier leurs politiques énergétiques, suivre l'effet de leurs actions, y compris sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants impactant la santé, les collectivités doivent pouvoir s'appuyer sur des données fiables et suffisamment précises relatives aux consommations et aux productions d'énergie sur leur territoire.

Ce quatre pages, publié par l'ADEME, ATMO FRANCE, le RARE et le SOeS, fournit aux collectivités des clés pour comprendre et agir.

Source :

- > www.ademe.fr/donnees-energetiques-territoriales-planification-laction-energie-climat

A télécharger :

- > **Les données énergétiques territoriales pour la planification et l'action énergie-climat :**
www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/donnees_energetiques_territoriales_pour_planification_et_action_energie_climat.pdf

Tour du monde des principaux systèmes d'évaluation environnementale des bâtiments - Février 2017

Ce rapport, publié par UN Habitat, présente les principaux systèmes d'évaluation environnementale des bâtiments à l'échelle mondiale (*document en anglais*).

Source :

> <https://unhabitat.org/books/building-sustainability-assessment-and-benchmarking/>

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) publie les chiffres clés 2016 des énergies renouvelables - 10 février 2017

Cette nouvelle édition des « Chiffres clés des énergies renouvelables » rassemble les statistiques les plus récentes du Service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable. Les trois parties de ce document permettent de situer les énergies renouvelables dans le « bouquet énergétique » de la France et de mesurer sa trajectoire vers sa cible d'ici à 2020, de présenter les différentes filières des énergies renouvelables et, enfin, de situer la France par rapport à ses voisins européens et au reste du monde.

Source :

> www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2669/994/chiffres-cles-energies-renouvelables-edition-2016.html

A télécharger :

> **Chiffres clés des énergies renouvelables - Edition 2016 :**

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/Datalab-8-CC-des-energies-renouvelables-edition-2016-fevrier2017.pdf

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) publie les chiffres clés 2016 de l'énergie - 21 février 2017

La politique énergétique, plus encore que dans les autres domaines, se caractérise par un grand nombre d'objectifs quantitatifs, comme en atteste la récente loi relative à la Transition énergétique pour la Croissance verte. Faire connaître à un large public les principales statistiques du domaine est donc essentiel pour éclairer le débat. Tel est l'objectif des chiffres clés de l'énergie publiés par le Service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable. Ce document fournit des informations notamment sur la production, la consommation et les prix pour les différentes formes d'énergie, en France et dans le monde. En prenant du recul, autant que les données le permettent, il s'efforce de mettre en lumière les principales évolutions à l'œuvre.

Source :

> www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2669/966/chiffres-cles-lenergie-edition-2016.html

A télécharger :

> **Chiffres clés de l'énergie - Edition 2016 :**

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/user_upload/Datalab-13-CC-de_l-energie-edition-2016-fevrier2017.pdf

Le CEREMA publie six fiches sur « Les missions et les métiers de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments publics » - 23 février 2017

Destinées aux gestionnaires de bâtiments publics, ces six fiches présentent les « bonnes pratiques » en matière d'exploitation et de maintenance des bâtiments publics, à partir d'exemples issus de collectivités et de services de l'Etat. Toutes ces fiches sont téléchargeables gratuitement sur le site du CEREMA. Au sommaire :

- Fiche N°1 - La maîtrise des consommations d'énergie : les missions des économistes de flux et des conseillers en énergie partagés.
- Fiche N°2 - L'entretien et l'exploitation des installations de chauffage (CVC) : quel contrat choisir ?
- Fiche N°3 - Des repères pour optimiser ses contrats.
- Fiche N°4 - Le contrat de performance énergétique : une solution à la carte.
- Fiche N°5 - L'instrumentation : quels enjeux, quels outils, quelle stratégie ?
- Fiche N°6 - La gestion technique du bâtiment (GTB) : quel système choisir ?

Source :

> www.cerema.fr/6-fiches-pratiques-sur-les-missions-et-les-metiers-a1944.html

« Maîtrise d'ouvrage publique - Construire ou réhabiliter un bâtiment » : le CEREMA publie une collection de dix fiches pratiques - 23 février 2017

Principalement destinée aux structures publiques exerçant occasionnellement le rôle de maître d'ouvrage, cette collection de dix fiches pratiques a pour objectif de donner l'essentiel à connaître sur l'exercice d'un tel métier.

Ces fiches thématiques abordent le volet réglementaire ainsi que différentes procédures, les compétences nécessaires, les aspects organisationnels, et donnent de nombreuses références bibliographiques. Elles sont toutes téléchargeables gratuitement sur le site du CEREMA. Au sommaire :

- Fiche N°1 - Rôle et missions de la MOP : quelles organisations ?
- Fiche N°2 - L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).
- Fiche N°3 - Les acteurs d'une opération de construction.
- Fiche N°4 - Les différentes étapes d'un projet de construction : de l'idée à la mise en service.
- Fiche N°5 - Les coûts d'une opération : les dessous du budget.
- Fiche N°6 - Responsabilités, garanties et assurances.
- Fiche N°7 - De l'idée au programme.
- Fiche N°8 - Les études de conception : vers un projet détaillé et un programme définitif.
- Fiche N°9 - Les travaux : quand le projet prend corps.
- Fiche N°10 - La réception et la mise en service : un transfert de responsabilité, un équipement à s'approprier.

Source :

> www.cerema.fr/maîtrise-d-ouvrage-publique-construire-ou-a1945.html

Vient de paraître : « La consommation collaborative » - Mars 2017

La place de la consommation collaborative dans la consommation et le potentiel de réduction des impacts environnementaux associés sont à relativiser. En effet, si certaines pratiques, comme le partage de mobilité ou le réemploi d'objets, offrent un potentiel de réduction d'impacts environnementaux intéressant, l'apport des technologies et les évolutions de la société française restent déterminants pour diminuer les impacts environnementaux de la consommation des Français en 2030. En cela, la consommation collaborative peut constituer un levier supplémentaire parmi d'autres pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux.

A télécharger :

- > **ADEME & Vous - La lettre Stratégie - La consommation collaborative** : www.ademe.fr/ademe-lettre-strategie
- > **Potentiels d'expansion de la consommation collaborative pour réduire les impacts environnementaux** : www.ademe.fr/potentiels-d-expansion-consommation-collaborative-reduire-impacts-environnementaux

Le Syndicat des industries et entreprises de l'assainissement autonome a publié la deuxième édition de son guide de l'assainissement non collectif (ANC) - 7 mars 2017

Après avoir indiqué les derniers chiffres du marché, ce document présente les différentes filières de l'assainissement autonome : les traditionnelles (tranchées d'épandage, lit d'épandage, filtre à sable vertical non drainé, filtre à sable vertical drainé) et les agréées (filtre compact, massifs filtrants plantés, microstation à culture libre, micro-station à culture fixée). Pour chaque grande famille, sont listés les critères techniques de faisabilité tels que le fonctionnement en intermittence, l'emprise au sol, la consommation électrique, le bruit, etc. L'aspect normatif est également abordé pour la conception des installations, l'infiltration des eaux usées traitées et l'entretien des installations. Un répertoire des adhérents du syndicat est disponible en fin de document.

Source :

> www.actu-environnement.com/ae/news/assainissement-non-collectif-guide-iffaa-28585.php4

A télécharger :

> **Le guide 2017 de l'assainissement non collectif** : www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28585-guide-anc-2017-iffaa.pdf

Le Gouvernement lance l'appel à manifestation d'intérêts « Bois-Bourg » pour soutenir 100 projets ruraux de construction ou de réhabilitation utilisant du bois et des matériaux bio-sourcés locaux - 17 mars 2017

Cet appel à manifestation d'intérêts cible une large typologie de bâtiments : petits logements collectifs, maisons individuelles, commerces, équipements publics, etc. En matière de réhabilitation, les projets retenus illustreront la diversité des emplois possibles du bois, matériau léger et particulièrement pertinent pour ce type d'intervention sur le bâti existant : travaux d'extension, surélévation, aménagement des combles, rénovation énergétique, etc. Ils bénéficieront de l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat et du CEREMA.

Source :

> <http://batijournal.com/appel-a-manifestation-dinteret-bois-construction-rehabilitation-bois/95475>

/// SOMMAIRE ///

Les membres du réseau BEEP



Avec le soutien technique et financier de :

